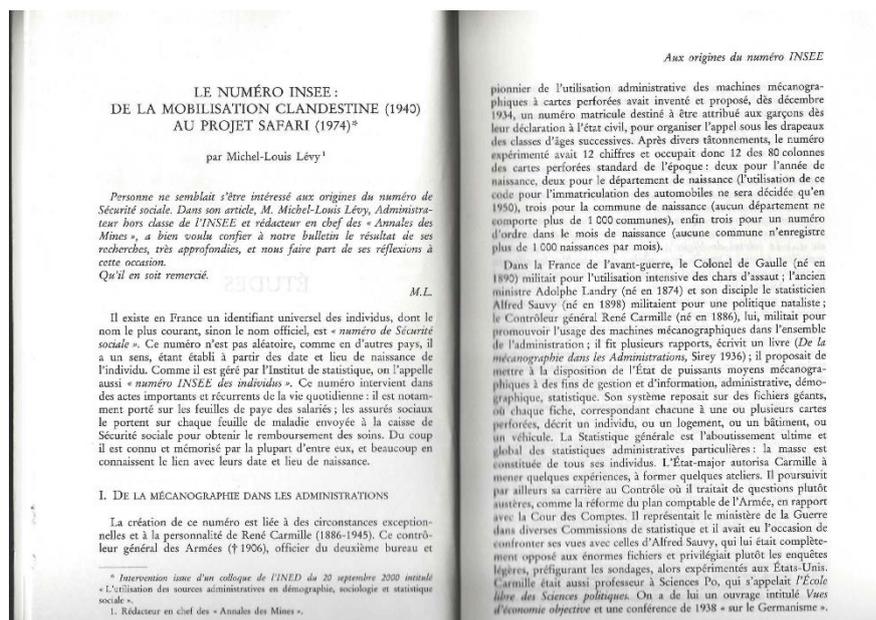


Le numéro INSEE, de la mobilisation clandestine...



Sur la création du numéro de Sécurité sociale, voir l'article du *Bulletin d'Historique de la Sécurité Sociale* juillet 2003 - n° 48 (p. 10-28) : « **Le numéro INSEE de la mobilisation clandestine (1940) au projet SAFARI (1974)** » par Michel-Louis Lévy, Administrateur hors classe de l'INSEE. Nous en reproduisons ci-après des extraits qui rappellent le rôle essentiel de René Carmille dans cette création¹. ML

Michel-Louis Lévy indique notamment :

« Il existe en France un identifiant universel des individus, dont le nom le plus courant, sinon le nom officiel, est « numéro de Sécurité sociale ». Ce numéro n'est pas aléatoire, comme en d'autres pays, il a un sens, étant établi à partir des date et lieu de naissance de l'individu. Comme il est géré par l'Institut de statistique, on l'appelle aussi « numéro INSEE des individus ». [...] »

1- DE LA MÉCANOGRAPHIE DANS LES ADMINISTRATIONS

La création de ce numéro est liée à des circonstances exceptionnelles et à la personnalité de René Carmille (1886-1945). Ce contrôleur général des armées avait inventé et proposé, dès décembre 1934, un numéro matricule destiné à être attribué aux garçons dès leur déclaration à l'état civil, pour organiser l'appel sous les drapeaux des classes d'âges successives. Le numéro expérimenté avait 12 chiffres² [...]. Dans la France de l'avant-guerre, [...] René Carmille militait pour promouvoir l'usage des machines mécanographiques dans l'ensemble de l'administration. [...]

En juin 1940 Hitler laisse à la France le droit d'entretenir une armée de 100 000 hommes. Nombreux sont ceux qui pensent nécessaire de se ménager une possibilité de pouvoir un jour la remobiliser. [...]

Pour deux historiens de l'armée d'armistice³ : "Un des premiers soins des commissions allemandes d'armistice avait été de supprimer le service du recrutement et les centres mobilisateurs et de disperser ou de détruire leurs archives. Toute mobilisation devenait impossible. Pour parer à cette lacune, dès août 1940, le contrôleur général Carmille proposa au gouvernement de créer un service chargé de tenir à jour une sorte de registre de la population, en utilisant des procédés mécanographiques, beaucoup moins répandus qu'aujourd'hui [en 2003]. Ce fut le Service de la démographie, qui prit par la suite le nom de service national des Statistiques. Il installa à Lyon un « établissement central » et entreprit de créer un fichier mécanographique militaire, où chaque démobilisé, ou affecté spécial, avait sa fiche personnelle. Ce travail servit de base à un plan de renforcement de l'armée de l'armistice portant sur

¹ Article disponible en ligne : https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19445/document_travail_86.fr.pdf p. 23 à p. 34.

² L'auteur ajoute : « Après divers tâtonnements, le numéro expérimenté avait 12 chiffres et occupait donc 12 des 80 colonnes des cartes perforées standard de l'époque : deux pour l'année de naissance, deux pour le mois de naissance, deux pour le département de naissance (l'utilisation de ce code pour l'immatriculation des automobiles ne sera décidée qu'en 1950), trois pour la commune de naissance (aucun département ne comporte plus de 1000 communes), enfin trois pour un numéro d'ordre dans le mois de naissance (aucune commune n'enregistre plus de 1000 naissances par mois). »

³ « dans le Journal de la France, publication par fascicules des Éditions Tallandier, parue dans les années 1970 ».

50 000 adresses de mobilisables prévus pour compléter les huit divisions existantes. Une armée de 2^{ème} échelon d'environ 200 000 hommes, capable de former une quinzaine de divisions et d'unités non endivisionnées, était également recensée par les mêmes moyens. [...] Le travail était achevé et le rappel prêt à fonctionner pour le printemps de 1942. Les fiches individuelles étaient même imprimées". [...]

René Carmille obtint des généraux Colson et Huntziger la création (15 décembre 1940) du Service de la Démographie, [...] doté de machines mécanographiques [...] récupérait une partie du personnel des bureaux de recrutement et l'essentiel de leurs archives qu'il continuait de mettre à jour. Le gouvernement Pétain lui affecta des centaines d'officiers et sous-officiers démobilisés. L'atelier central était situé à Lyon, six directions régionales en zone sud, une à Paris, d'autres à Alger, Tunis, Rabat. Trois constructeurs se partageaient alors le marché français des "machines à statistiques" : Bull, la Compagnie électro-comptable (CEC), filiale d'IBM, et Samas-Powers, d'origine anglaise. René Carmille favorisa Bull, la plus française des trois, et passa d'importants marchés avec elle. [...]

2- LA MOBILISATION CLANDESTINE

Pour disposer d'un fichier utilisable en cas de remobilisation, il fallait créer un fichier des prisonniers et des soldats démobilisés, avec indication de leur qualification professionnelle, de leur domicile habituel et de leur situation présente. Cela conduisit à trois opérations de grande ampleur, dont le souvenir a été refoulé dans le subconscient collectif :

1. Pour créer le fichier des prisonniers, il fallut entrer en négociations avec la Reichswehr par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge à Genève. Ce fut l'occasion pour Carmille de démontrer que l'utilisation de son numéro serait beaucoup moins encombrante en nombre de caractères et beaucoup plus sûre quant à l'homonymie que celle des nom et prénom et du numéro matricule, de type différent selon les armes.

2. De mars à août 1941, Carmille fit procéder dans une relative discrétion aux relevés des actes de naissance détenus par les greffes des tribunaux, pour doter d'un numéro environ 55 millions de personnes nées en France. Pour simuler une opération à finalité civile, on releva les naissances des deux sexes et on ajouta alors un treizième chiffre en première colonne, 1 pour les hommes, 2 pour les femmes. Notre définitif "numéro de Sécurité sociale" était né. [souligné par le rédacteur]

3. En vue de mettre à jour les adresses bouleversées par l'exode et en vue de relever les professions, un recensement dit "des activités professionnelles" (A.P.) fut organisé le 17 juillet 1941, dans la seule "zone libre". De l'aveu même de Carmille, cette opération n'a pas lieu en zone occupée pour ne pas risquer de mettre sous les yeux des Allemands des informations d'intérêt militaire ».

L'auteur relate ensuite les polémiques qui ont pu naître quant à l'utilisation du recensement AP⁴ pour les persécutions raciales, la déclaration de changement d'adresse obligatoire, pour la mobilisation en Algérie⁵ ou le Service du travail obligatoire. En février 1944 René Carmille dénoncé à la Gestapo, est transféré le 2 juillet à Dachau où il mourra en janvier 1945.

Interrogé par l'auteur sur « la question de savoir comment le numéro d'identité, dû à l'initiative de M. Carmille, est devenu un numéro de Sécurité sociale », Pierre Laroque lui écrit en février 1998 : « j'ai l'impression que lorsque a été entrepris le travail préparatoire du Plan français de Sécurité Sociale, à l'automne 1944, le numéro d'identité de M. Carmille était déjà bien implanté et a été considéré tout naturellement comme devant devenir le numéro de Sécurité Sociale en accord avec l'INSEE ».

⁴ Dont la question n° 11 était "Êtes-vous de race juive ?" mais pour l'auteur « ni le recensement AP, ni le numéro Carmille n'eut aucun rôle dans les arrestations, déportations et spoliations raciales ».

À la suite du projet SAFARI (Système Automatisé pour les Fichiers Administratifs et le Répertoire des Individus), « Le 21 mars 1974, Le Monde dénonce l'affaire sous le titre "Safari ou la chasse aux Français". Dans la campagne passionnelle qui s'ensuivit, d'aucuns firent état de prétendues utilisations du numéro Carmille, "créé par Vichy", pour la chasse aux juifs ».

⁵ Une instruction du 30 mai 1941 définissait la 1^{re} composante du numéro d'identification : 1 et 2 (citoyens français y compris les Juifs), 3 et 4 (indigènes d'Algérie, sujets français), 5 et 6 (juifs indigènes sujets français), 7 et 8 (étrangers y compris les Juifs). Pour l'auteur, « On a de fortes présomptions que ces instructions, difficiles à appliquer, ne l'ont jamais été ».